

PCMI 10



ATTESTATION du LOTISSEUR Conformément à l'article R 442-18 Du code de l'urbanisme

Nous soussignés, **SAS LEXILO** dont le siège social est :

3, rue Castillon 33110 LE BOUSCAT

Certifie par la présente et sous notre responsabilité que les plates formes des voies et les réseaux desservant le **lot n°2** compris dans le lotissement « **LES BAS DE LA DOUELLE** » commune de **BOURG**, autorisé par arrêté municipal en date du **31 octobre 2024 PA n° 033 067 24 J0003** ont été réalisés à ce jour. En effet, les lots sont desservis par la voie et les réseaux.

Fait à Bordeaux, le 01 octobre 2025

